



Communiqué de presse

73/20

Montreuil, le 13 Juillet 2020.

Le Ségur de la Santé : fortes attentes et déceptions !

Le Ségur de la Santé qui a suscité de fortes attentes de la part du personnel en matière de refonte de notre système de soins et d'action sociale, se termine prématurément avec comme seule proposition un projet d'accord sur les rémunérations et carrières avec des contreparties donnant/donnant et des pistes sur les autres piliers qui ne feront pas l'objet de négociations mais se traduiront par des recommandations arbitrées par le seul gouvernement.

Pour l'instant l'heure n'est pas à la réjouissance mais à la déception, déception d'autant plus grande que les attentes étaient fortes.

Le gouvernement a dû ouvrir des négociations dans le cadre du « Ségur de la Santé » essentiellement sous la pression de la multiplication des conflits dans les établissements et suite aux diverses journées d'actions des personnels avec la CGT et d'autres organisations depuis plus de 2 ans.

L'ampleur inégalée de la mobilisation des personnels pour faire entendre leurs revendications aurait dû se traduire par un protocole de haut niveau qui réponde à leurs légitimes demandes.

La CGT a pesé de toutes ces forces tout au long des négociations malgré une méthode mise en place par le gouvernement qui n'a pas permis de traiter de l'ensemble des problèmes.

Le gouvernement a introduit des éléments dans le protocole visant à reprendre d'une main ce qu'il octroyait de l'autre, avec le développement de la prime d'intéressement et le recours à des accords locaux sur l'organisation et le temps de travail dont son annualisation (donc une remise en cause des 35 heures), la contractualisation individuelle des heures supplémentaires et la refonte du régime indemnitaire.

Son choix d'octroyer un financement contraint pour l'ensemble du protocole avec une enveloppe insuffisante de 7,5 milliards a de fait limité la portée des mesures salariales.

Les 300 euros nets pour tous les personnels ne sont pas atteints, pas d'enveloppe spécifique pour un plan massif de formation de professionnelle et de recrutement de personnel alors qu'il s'agit d'une priorité pour améliorer les conditions d'exercice des personnels. Par ailleurs il n'y a aucun engagement de pris à ce stade sur l'arrêt des restructurations en cours et la réouverture de lits, services et établissements dont nous avons tant besoin pour préserver notre système de Santé et d'Action Sociale.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, première organisation représentative dans la Fonction Publique, ne peut en l'état signer ce protocole, ce d'autant qu'il est nécessaire de prendre le temps démocratique de la consultation de ses bases et des 3 500 syndicats qui représentent les personnels dans les établissements.

C'est grâce à la détermination des agent.e.s, des salarié.e.s avec la CGT qu'une première revalorisation salariale, bien qu'insuffisante, a été obtenue. Cela montre que la mobilisation paye.

L'heure n'est pas à considérer que ce protocole va être la solution, la CGT appelle donc à se mobiliser dans les actions programmées sur tout le territoire pour ce 14 juillet 2020.

Ce ne sont ni de médailles ni de parades dont nous avons besoin, mais de réelles revalorisations salariales, des emplois et des moyens pour notre système de Santé et d'Action sociale public et privé.